

L'EAU, UN SUJET D'ACTUALITE !

Retrait de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (CAPEV) du Syndicat de gestion des eaux du Velay (SGEV)

Les élus approuvent le retrait de la CAPEV et par conséquent la modification des statuts du SGEV.

Vente d'eau à Alleyras

Face à la sécheresse affectant fortement les réseaux d'eau, la commune d'Alleyras sollicite la fourniture d'eau potable supplémentaire à partir d'un camion-citerne.

Le Conseil Municipal fixe à 0,70 € le prix du m³ d'eau prélevé.

Demande d'achat du domaine public

Une demande d'achat d'une partie du domaine public, au bourg, a été faite en vue de mettre en conformité l'assainissement d'un bien récemment acquis.

L'assemblée émet un avis favorable à cette vente pour une surface de 38 m² et fixe le prix à 5 €/m² en l'état.

Conventions de servitudes avec ENEDIS

Les projets privés d'installation de panneaux photovoltaïques aux Souils nécessitent l'implantation d'un nouveau poste de transformation. L'ancien poste ainsi que les lignes aériennes doivent ainsi être déposés et des lignes souterraines créées sur les parcelles E 739 et E 68.

Les élus autorisent le Maire à signer les conventions afférentes.

Nomenclature budgétaire et comptable M57

Le conseil municipal décide d'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2023 l'instruction budgétaire et comptable M57 abrégée pour le budget M14 de la collectivité.

Subvention aux associations

Sur propositions de la commission services à la population, les élus ont répartis l'enveloppe destinée aux associations pour 2022.

Admission en non-valeur

Suite à plusieurs factures d'eau impayées de 2017 à 2021, il y a lieu d'admettre en non-valeur ses dettes. Le Conseil Municipal accepte pour 141,95 €.

Maintien des écoles du territoire

La commune approuve la motion de soutien pour le maintien des écoles du territoires de Cayres-Pradelles et plus particulièrement pour l'ouverture d'une classe au sein de l'école de Pradelles.

Mur du jardin sous la mairie

Un devis de 3 272,44 € TTC a été signé avec l'entreprise SEBATI 43.

Modification du système de liaison entre le réservoir d'Escublac et à la station de pompage du Monteil

Le devis de 10 451,57 € TTC du SGEV a été validé.

Gîte communal du Val d'Allier

A ce jour, le coût total des travaux s'élève à 533 862,18 € HT et celui des équipements à 13 608,93 € TTC.